



SE-UNSA 01

[*Flash infos du 28 janvier 2010*]

► Aboutissement d'un long combat laïc !

Hier soir, le conseil municipal de la commune d'Ars, réuni en séance extraordinaire, a voté à l'unanimité la création d'une école primaire publique. Cette décision fait suite à la menace d'une fermeture de classe dans l'école maternelle publique existante (2 classes depuis la rentrée 2007). Afin de sauvegarder l'école publique, l'inspecteur d'académie a proposé et donc obtenu non seulement le maintien de la deuxième classe mais également la transformation de l'école maternelle en école primaire. La création de cette école est une très ancienne demande de parents de cette commune, demande qui n'arrivait jamais à aboutir, étant systématiquement contrecarrée par les tenants de l'école privée. L'UNSA-Education et le SE-UNSA suivaient ce dossier depuis des années (notamment avec la demande de transformation de l'école maternelle en école primaire au CDEN de l'an passé) et particulièrement de très près depuis deux mois (rencontre avec les parents et l'équipe enseignante de l'école maternelle, audience auprès de l'inspecteur d'académie sur ce dossier). Les deux organisations présentes lors de ce conseil municipal, ont participé discrètement mais avec efficacité pour que cette création devienne effective et que cette commune de la république ait enfin son école publique.